

RFS 2021

Il faut fournir une attestation CAF
du quotient familial lors de
la rentrée de l'enfant (s). En cas de non-respect
le plus élevé sera appliqué.

QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
9.90 €	10.00 €
4.65 €	4.85 €
18.80 €	18.90 €
8.90 €	9.10 €

Il faut prendre en Mairie aux heures
de 10h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au
vendredi à 12h00 ou au Centre de
loisirs les lundis, mardis et vendredis et les

soirs déposés en Mairie ou au Centre de

Les parents devront indiquer sur la carte
les changements (retour bus et

l'identité, de la photocopie
justificatif de domicile.

Afin de faciliter le bon
fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions
doivent être faites **avant le 12h00** pour la semaine
prochaine **non justifiée (certificat
de non présence pas remboursée).**

RENSEIGNEMENTS

Pour les enfants des classes élémentaires, la ville de Tomblaine organise le Centre de Loisirs les mercredis après l'école de 11h30 à 18h00.

FONCTIONNEMENTS, à partir de 11h30, pour les enfants scolarisés à Tomblaine :

Les animateurs iront chercher les enfants des écoles élémentaires à la sortie des cours à 11h30, puis ils seront conduits au Centre de Loisirs.

Le transport est assuré par le bus communal :

GROUPE SCOLAIRE BADINTER Place des Arts	à 11h30
GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY Devant la salle Stéphane Hessel	à 11h40
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE Place Paul Bert	à 11h50

Pour les enfants extérieurs à Tomblaine :

Les parents (ou responsables légaux) devront déposer leur(s)
enfant(s) directement au Centre de Loisirs entre 11h45 et 12h00.

FONCTIONNEMENT, à partir de 16h45 :

Un accueil du soir est proposé aux familles au Centre de Loisirs
jusqu'à 18h00. Les enfants devront être repris par les parents
(ou responsables légaux) dans chaque chalet auprès des
animateurs.

Pour les enfants qui repartent en bus, un transport est assuré par
le bus communal. Les enfants sont alors déposés :

Place Emile Zola	à 16h55
Place des Arts	à 17h00
Devant la salle Stéphane Hessel	à 17h05

Les enfants doivent être repris par leurs parents (ou
responsables légaux).

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



**Centre de
Léo Lagrange**

*Mercredis Ré
du 08 septembre au 15*

INFORMATION IM

Seuls les enfants scolarisés
au Centre de Loisirs ju

**Pour les en
des classes élé**

Centre de Loisirs Léo L
Chemin du Bois L
54510 TOMBLAINE
☎ 03.83.20.70
Directeur : Jérém

LES THEMES GENERAUX – ANNEE 2021

(par périodes de 6 à 8 semaines)

Septembre à Octobre

Les activités autour du cartable :

Les enfants réaliseront des activités avec le contenu de leur sac d'école

Activités géométriques
utilisation de la règle

Utilisation des équerres et circlous à
l'aide du compas

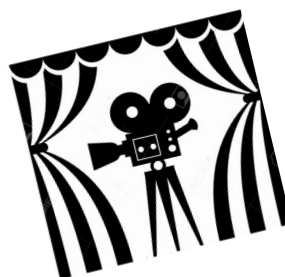
Activités géométriques
utilisation du papier calque

Utilisation des quadrillages à
l'aide de l'équerre



Novembre à Décembre

Les activités autour de la vie



- Les vidéos parodies
Tik-Tok, Lipdances

- Initiation à la langue
(comptines et poésies)

- Tutos activités manuelles
(clips YouTube)

- Slowmotion et Folioscope

- Réalisation de court-métrage



Les activités associatives de la Commune

Les enfants inscrits à une activité associative de la commune pourront y être accompagnés par un animateur du Centre de Loisirs dans les conditions suivantes :

Une seule activité par enfant

Les créneaux horaires, de 13h00 à 16h15